

ligaments dorsaux et latéraux coupés, d'ordinaire on peut engager le couteau à pleine lame entre les surfaces articulaires et passer facilement; mais s'il y a des ligaments interosseux, il faut d'abord les détruire. On porte directement sur eux la pointe du couteau; à mesure qu'il les divise, l'articulation s'écarte. Pour détruire ces ligaments, il faut connaître les interstices osseux par où on peut le mieux les attaquer. En général, on les divise par le pied, les os, très-serrés du côté de la face dorsale, laissent entre eux, aux faces palmaire et plantaire, des intervalles qui logent ces ligaments; portez le couteau sous ces intervalles, en inclinant le manche vers vous et lui faisant former un angle à l'extrémité antérieure de 45°; relevez-le ensuite à angle droit; les ligaments incisés par ce mouvement laissent s'écarter l'articulation assez pour que le couteau puisse la traverser. Il est inutile de luxer; sans former un angle, le couteau, en passant par le pouce et l'index, glisse sur les surfaces articulaires, de l'autre on les applique d'autant plus l'une contre l'autre. Si, dans quelques cas difficiles, on recourt à ce moyen, il faut le tenir en bas jusqu'à ce qu'on soit arrivé à moitié du diamètre dorso-palmaire de l'article, et luxer en sens opposé pour traverser le reste. Mais il vaut mieux séparer les surfaces par de légères tractions parallèles à l'axe du moignon; on peut aussi, si l'on a le talon et la pointe de la lame doivent toujours marcher sur la même ligne. Si, en sortant de l'article, on craignait d'échancrer les téguments, on les éloignerait par de légères tractions pratiquées avec le pouce et l'index, chacune.

30 *Ménager un lambeau suffisant pour recouvrir complètement l'articulation.* Ici les procédés varient suivant les méthodes. Si l'on emploie la méthode circulaire, Malgaigne dit qu'on ne doit compter en principe que sur le lambeau qui se trouve au-dessus de la plaie; aussi devra-t-on conserver les téguments en abondance. Avant de pénétrer dans l'articulation, on les relèvera comme une manchette; s'il y a des muscles sous cette peau, on en pratiquera la section obliquement, selon la méthode d'Alençon, on les divise d'abord perpendiculairement au niveau de l'article. Si l'on choisit la méthode à lambeaux, le plus souvent c'est un seul lambeau que l'on taille après avoir ouvert l'articulation. Pour tailler ce lambeau, on évitera d'agir à petits coups; il vaut mieux inciser sans scier, en tenant la pointe et le talon du couteau de niveau et parallèlement aux os, qu'on fixe dans une position horizontale. Si le lambeau n'est formé que par la peau, elle est nettement divisée en tournant le tranchant directement en dehors; s'il y a des muscles, il vaut mieux, vers la fin du lambeau, les couper un peu obliquement pour ne pas laisser saigner le tissu. Il est bon aussi, avant de terminer l'incision, de rapprocher le lambeau de la surface qu'il doit recouvrir, pour s'assurer qu'il a une longueur suffisante. On doit couper avec des ciseaux ou des bistouris, les téguments de la capsule, les ligaments qui pendent dans la plaie et qui dépassent le lambeau.

Les désarticulations des membres ont l'avantage d'être plus promptes et plus faciles que les amputations, de ne point exiger la section des os, de mieux se faire à la réunion immédiate et de permettre de conserver plus de longueur au membre. Elles ont pour inconvénients de mettre à nu de larges surfaces osseuses ou cartilagineuses, du moins dans la plupart des cas; de nécessiter l'usage d'instruments sur les points les plus épais du squelette et le moins abondamment garnis de parties molles, à se servir souvent de tissus tendineux et synoviaux pour fermer la plaie; de fournir une solution de continuité qui peut être un peu moins régulière; mais, toutes choses égales d'ailleurs, il n'est point vrai, comme on l'a cru longtemps, que, dans la suite, elles exposent plus que les amputations aux accidents nerveux, au tétanos, aux abcès, aux fûsées purulentes et aux symptômes de réaction générale, quoique ces phénomènes puissent en être quelquefois la conséquence. Les désarticulations s'exécutent très-prompement et avec un très-petit nombre d'instruments. Un couteau, un simple bistouri, suffit presque toujours pour les effectuer. La coacité du moignon, la saillie des os, la rétraction des muscles sont moins à craindre. Les parties molles étant à peine déplacées, l'adhésion des lambeaux s'obtient facilement, et l'inflammation ne s'y développe qu'autant qu'il convient pour déterminer la réunion immédiate. La division ne portant que sur la peau, sur des tissus celluloux ou fibreux et quelques racines de muscles, l'inflammation des abcès, la réaction générale sont moins à redouter. L'os n'étant pas scié, on n'est pas exposé à l'hémorragie par le bout de l'os et à l'inflammation de la moelle et de sa membrane. Enfin, quoiqu'il soit très-large en apparence, le lambeau, cependant, en réalité, que très-peu d'étendue, par la raison que les croûtes cartilagineuses qui en forment le fond, étant dépourvues de toute sensibilité et complètement inertes, ne prennent aucune part au travail de suppuration ou d'inflammation.

II. Des désarticulations en particulier. Elles comprennent les désarticulations qui se pratiquent : 1° sur le membre thoracique ou supérieur; 2° sur le membre abdominal ou inférieur.

1° Désarticulations qui se pratiquent sur le

membre supérieur. a. *Désarticulation du bras.* Connue et pratiquée dès 1686 par LaRoque, elle n'a été décrite pour la première fois que beaucoup plus tard par Ledran. Jamais peut-être opérée sur un plus grand nombre de procédés; cependant on peut tous les rapporter aux trois méthodes ovalaire, circulaire et à lambeaux. Dans la méthode ovalaire se rangent les procédés de Guthrie, de Béclard, de Dupuytren, de Scoussot et de Velpeau; la méthode circulaire comprend ceux de Garengot, de Graefe, de Bertrand, de Cornuau et d'Alençon; enfin, dans la méthode à lambeaux, on place les procédés de Ledran, de Garengot, de La Faye, de Dupuytren, d'Ouseonnet, de Lisfranc et de Champesne, et ceux de Sharp, de Pojeat, de Desault, de Larrey, de Delpech et d'Hellou. Nous ne pouvons, dans cet article, décrire successivement chacun de ces différents procédés; nous nous bornerons à donner une description succincte de celui qui est aujourd'hui le plus généralement employé par nos premiers chirurgiens; c'est le procédé de Larrey, qui se rattache à la méthode ovalaire. Le sujet étant légèrement écarté du tronc, un petit couteau à amputation sert à faire une première incision qui, du sommet de l'apophyse acromion, descend verticalement, en pénétrant jusqu'à l'humérus, dans l'articulation de 3 à 4 pouces. Le deltoïde se trouve ainsi divisé longitudinalement dans toute sa hauteur en deux parties égales. La levre postérieure de cette incision étant soulevée et éloignée de l'humérus, dans l'articulation de son couteau entre cet os et la partie antérieure de l'incision première, de manière que sa pointe vienne sortir au-dessus du bord antérieur de l'aisselle. Les chairs devant être séparées par de légères coupées dans une direction parfaitement semblable à celle que l'on a donnée à la section des parties postérieures. Les deux lambeaux doivent être relevés par un aide qui met les doigts sur l'artère circonflexe interne et sur l'externe pour éviter à toute hémorragie. Les parties antérieures, postérieures et externe de l'articulation étant alors parfaitement découvertes, la capsule et les tendons qui la recouvrent peuvent être aisément divisés. Le couteau ayant traversé l'articulation, et étant parvenu au côté interne de l'humérus, dégage cet os, et, quand il l'a isolé dans une assez grande étendue, un aide saisit les chairs qui restent, comprime dans leur épaisseur l'artère brachiale; le chirurgien termine l'opération en coupant transversalement la peau et les chairs qui restent, au niveau des extrémités inférieures des deux incisions obliques. L'artère est immédiatement liée, et, des ligaments ayant été faites aux autres vaisseaux, on rapproche les chairs d'avant en arrière. Alors il n'y a pas, à vrai dire, de lambeaux; il n'est resté qu'une plaie rectiligne comme après toutes les amputations ovalaires.

b. *Désarticulation du coude.* Pratiquée pour la première fois par Ambroise Paré, elle a été vulgarisée successivement par Rodgers, Dupuytren, Brasdor, Vaquier, etc. Cette opération peut se pratiquer par trois méthodes : 1° par la méthode circulaire; 2° par la méthode à lambeaux; 3° par la méthode elliptique. Cette dernière, due à Poupard, était adoptée de préférence aux autres par presque tous les chirurgiens, nous la décrivons seule. On peut se servir à volonté d'un couteau ou d'un bistouri ordinaire. Le chirurgien, placé en face du malade, du côté où il doit opérer (nous supposons ici que c'est le membre droit qu'on désarticule), saisit l'avant-bras de la main gauche, à mi-chemin entre l'extension et la flexion; tandis qu'un aide, placé en dehors du membre, tient le bras un peu écarté du tronc. On commence la division des téguments à 0,20 environ au-dessus de l'épicondyle; on la dirige en avant et en haut vers le milieu du pli du coude, pour revenir de ce point en dedans et en bas à 0,05 environ au-dessous de l'épicondyle, de manière à former une incision semi-lunaire à convexité supérieure. A ce moment, l'aide s'empare de l'avant-bras et le maintient dans une forte flexion, afin de présenter sa face postérieure à l'opérateur. Celui-ci réunit les extrémités de sa première incision par une incision dorsale à convexité inférieure, qui descend par sa partie moyenne à 0,10 ou 0,15 au-dessous du sommet de l'olécranon. On dissèque ensuite la peau en arrière avec toute la couche cellulo-adipose sous-jacente, jusqu'au sommet de l'olécranon. Enfin, l'opérateur, reprenant l'avant-bras, l'incise transversalement les tendons de la face antérieure un peu au-dessous de l'interligne articulaire, en ayant soin de couper en même temps le nerf cubital un peu plus haut; il ouvre ensuite l'articulation par son côté externe et termine par la section du tendon du triceps.

c. *Désarticulation du poignet.* Cette opération est la plus facile de celles qui se pratiquent sur le membre. Exécutée pour la pre-

mère fois par Cosme Sotanus, elle l'a été depuis par un grand nombre de chirurgiens, dont les divers procédés tiennent dans les trois méthodes circulaire, elliptique et à lambeaux. La méthode la plus généralement adoptée est la méthode elliptique. En voici la description : la main du malade étant en supination, on fait à sa face palmaire, avec la pointe d'un long scalpel, une incision courbée en bas, dont la partie moyenne descend à 0,04 de l'articulation radio-carpienne, et qui se termine, en dehors et en dedans, à la partie des apophyses styloïdes. Portant ensuite la main du malade en pronation, on réunit les extrémités de l'incision palmaire par une incision dorsale légèrement convexe en haut. On coupe les tendons extenseurs, les ligaments dorsaux, et l'on entre dans l'articulation en se souvenant de sa direction courbe et de sa situation; puis, les surfaces articulaires étant éloignées et les ligaments artériels ayant été incisés, on glisse le couteau entre les os et les parties molles et on le fait sortir par la partie postérieure de l'incision. On lie ensuite les artères radiale et cubitale, on réunit le lambeau palmaire à la peau de la face dorsale, et on le tient au moyen de serre-fines ou à l'aide de bandelettes agglutivatives.

d. *Désarticulation partielle de la main.* Elles comprennent les désarticulations qui se pratiquent sur les métacarpiens et sur les doigts et leurs phalanges. Un mot sur chacune.

A. *Désarticulations des métacarpiens.* a. *Premier métacarpien.* Pour pratiquer la désarticulation de cet os, la main est maintenue en pronation par un aide, et le chirurgien tient le bistouri de la main gauche pour opérer sur la main droite, et vice versa. Il coupe l'os en dehors des téguments qui le recouvrent, en passant à plein tranchant, du premier espace interosseux, en faisant agir de la pointe vers le talon le bistouri, tenu à peu près dans une situation verticale; et, en rasant le côté interne du premier os du métacarpe, il arrive au niveau de l'articulation de ce os avec le trapèze, tourne le tranchant en dehors pour l'ouvrir, luxe le pouce en dedans et en bas, contourne l'extrémité supérieure du premier os métacarpien, fait qu'il se présente à plein tranchant, et, traversant la jointure, termine l'opération en taillant au-dessus de la face palmaire du doigt un lambeau propre à recouvrir toute la plaie.

b. *Deuxième métacarpien.* La désarticulation de cet os se pratique comme celle du précédent; seulement, comme son articulation avec le carpe est plus intime, on détache les chairs qui s'y insèrent de la façon suivante : quand les lèvres de l'incision ovalaire ont été écartées, le chirurgien, tenant les doigts voisins, le chirurgien glisse son bistouri entre l'os et les chairs qui le recouvrent sur les côtés et à sa face palmaire, puis, ramenant l'instrument contre soi, il le fait sortir par la base de l'incision. Les métacarpiens étant très-rapprochés à leur extrémité supérieure, il ne faut pas chercher à passer le bistouri horizontalement; on réussit difficilement; c'est pourquoi M. A. Guérin propose, après avoir incisé le muscle intercostal du côté de la main qui opère, d'introduire l'instrument de manière que le plat du milieu de la lame soit au-dessus de l'articulation métacarpo-phalangienne au moment où la pointe traverse l'espace interosseux; le bistouri étant alors très-rapproché des os, on coupe transversalement la peau et les chairs qui restent, au niveau des extrémités inférieures des deux incisions obliques. L'artère est immédiatement liée, et, des ligaments ayant été faites aux autres vaisseaux, on rapproche les chairs d'avant en arrière. Alors il n'y a pas, à vrai dire, de lambeaux; il n'est resté qu'une plaie rectiligne comme après toutes les amputations ovalaires.

c. *Troisième et quatrième métacarpiens.* Pour désarticuler un de ces os, on pratique, en avant et en arrière, sur celui des deux doigts que l'on veut enlever, une incision longitudinale qui divise toutes les parties molles qui le recouvrent; l'extrémité inférieure de l'incision dorsale est ensuite réunie à celle de l'incision palmaire par deux traits de bistouri, qui, passant de chaque côté de la base du doigt, s'étendent de l'un à l'autre. On coupe ensuite le muscle intercostal, le muscle interosseux, en longeant successivement les deux côtés de l'os, et on termine l'opération en désarticulant; enfin on rapproche d'un côté à l'autre.

d. *Cinquième métacarpien.* La désarticulation de cet os se pratique comme celle du premier métacarpien, avec cette différence que la main du malade est tenue en sens inverse. Mais ici l'opération offre une difficulté plus grande, occasionnée par le double articulation que présente la tête du cinquième métacarpien.

B. *Désarticulations des doigts.* La désarticulation des doigts peut porter sur plusieurs doigts, sur un seul doigt ou sur une seule phalange du doigt. Quelques mots sur les méthodes à adopter suivant les cas. Lorsqu'on veut désarticuler plusieurs doigts, les quatre derniers, par exemple, on suit ordinairement la méthode à deux lambeaux, que nous venons de décrire; le double articulation que présente la tête du cinquième métacarpien.

30 Désarticulations qui se pratiquent sur le membre inférieur. a. *Désarticulation de la cuisse.* Quelques effrayants que paraisse cette opération, relativement au volume de la partie qu'il s'agit de trancher et à l'étendue de la plaie qu'elle suppose, elle est cependant praticable. Morand est le premier chirurgien qui parait avoir conçu la possibilité et le succès de cette opération formidable.

Bachelot, en 1769, fut couronné par l'Académie de chirurgie pour un mémoire dans lequel il établit que cette opération est praticable et dans quels cas on peut la pratiquer. Perrault de Sainte-Maure le premier la pratique avec succès sur le nommé Gros, qui avait en la cuisse écorchée entre un mur et le timon d'une voiture, puis désorganisée jusqu'au-dessus de la hanche par les progrès de la gangrène. Ce malade guérit parfaitement et resta longtemps cuisinier dans une auberge de Sainte-Maure. Depuis, Blandin, Perret, Larrey, Millengen, Brownrigg, Guthrie, Delpech, Cooper, Mott, Bryce, etc., ont pratiqué avec succès cette grave opération. Les divers procédés adoptés par ces chirurgiens se rapportent tous aux trois méthodes circulaire, ovalaire et à lambeaux. Nous décrivons seulement le procédé par la méthode à un lambeau antérieur, aujourd'hui le plus usité; il est dû à M. Manec. Le malade étant couché sur le bord d'un lit ou d'une table garnie de la tubérosité de l'ischion dépasse, un aide comprimant l'artère sur la branche horizontale du pubis, un autre écartant la cuisse du côté opposé, dit M. A. Guérin dans son *Traité de chirurgie opératoire*, le chirurgien, placé en dehors pour le côté gauche, après avoir fait légèrement fléchir sur le bassin la cuisse malade, qu'un troisième aide soutient, saisit les parties molles qui recouvrent en avant l'extrémité supérieure du membre, et passant à plein un très-grand couteau interosseux au milieu de l'espace qui existe entre le grand trochanter et l'épine iliaque antérieure et supérieure, il le dirige d'abord en bas en haut et de dehors en dedans, de manière à arriver sur la tête du fémur et à ouvrir la capsule articulaire, ce qui est un sûr moyen de s'éloigner de l'artère. Quand il sent la tête fémorale derrière le couteau, il le presse sur le fémur, et le dirige d'abord de bascule à arriver sur la tête du fémur et à ouvrir la capsule articulaire, ce qui est un sûr moyen de s'éloigner de l'artère. Quand il sent la tête fémorale derrière le couteau, il le presse sur le fémur, et le dirige d'abord de bascule à arriver sur la tête du fémur et à ouvrir la capsule articulaire, ce qui est un sûr moyen de s'éloigner de l'artère. Quand il sent la tête fémorale derrière le couteau, il le presse sur le fémur, et le dirige d'abord de bascule à arriver sur la tête du fémur et à ouvrir la capsule articulaire, ce qui est un sûr moyen de s'éloigner de l'artère.

30 Désarticulations qui se pratiquent sur le membre inférieur. a. *Désarticulation de la cuisse.* Quelques effrayants que paraisse cette opération, relativement au volume de la partie qu'il s'agit de trancher et à l'étendue de la plaie qu'elle suppose, elle est cependant praticable. Morand est le premier chirurgien qui parait avoir conçu la possibilité et le succès de cette opération formidable.

Bachelot, en 1769, fut couronné par l'Académie de chirurgie pour un mémoire dans lequel il établit que cette opération est praticable et dans quels cas on peut la pratiquer. Perrault de Sainte-Maure le premier la pratique avec succès sur le nommé Gros, qui avait en la cuisse écorchée entre un mur et le timon d'une voiture, puis désorganisée jusqu'au-dessus de la hanche par les progrès de la gangrène. Ce malade guérit parfaitement et resta longtemps cuisinier dans une auberge de Sainte-Maure. Depuis, Blandin, Perret, Larrey, Millengen, Brownrigg, Guthrie, Delpech, Cooper, Mott, Bryce, etc., ont pratiqué avec succès cette grave opération. Les divers procédés adoptés par ces chirurgiens se rapportent tous aux trois méthodes circulaire, ovalaire et à lambeaux. Nous décrivons seulement le procédé par la méthode à un lambeau antérieur, aujourd'hui le plus usité; il est dû à M. Manec. Le malade étant couché sur le bord d'un lit ou d'une table garnie de la tubérosité de l'ischion dépasse, un aide comprimant l'artère sur la branche horizontale du pubis, un autre écartant la cuisse du côté opposé, dit M. A. Guérin dans son *Traité de chirurgie opératoire*, le chirurgien, placé en dehors pour le côté gauche, après avoir fait légèrement fléchir sur le bassin la cuisse malade, qu'un troisième aide soutient, saisit les parties molles qui recouvrent en avant l'extrémité supérieure du membre, et passant à plein un très-grand couteau interosseux au milieu de l'espace qui existe entre le grand trochanter et l'épine iliaque antérieure et supérieure, il le dirige d'abord en bas en haut et de dehors en dedans, de manière à arriver sur la tête du fémur et à ouvrir la capsule articulaire, ce qui est un sûr moyen de s'éloigner de l'artère. Quand il sent la tête fémorale derrière le couteau, il le presse sur le fémur, et le dirige d'abord de bascule à arriver sur la tête du fémur et à ouvrir la capsule articulaire, ce qui est un sûr moyen de s'éloigner de l'artère.

30 Désarticulations qui se pratiquent sur le membre inférieur. a. *Désarticulation de la cuisse.* Quelques effrayants que paraisse cette opération, relativement au volume de la partie qu'il s'agit de trancher et à l'étendue de la plaie qu'elle suppose, elle est cependant praticable. Morand est le premier chirurgien qui parait avoir conçu la possibilité et le succès de cette opération formidable.

lante de la tête du fémur, incise transversalement la partie antérieure de la capsule articulaire, coupe en dedans et en dehors les muscles qui vont du bassin à la cuisse, ouvre largement l'articulation, coupe le ligament rond, et, passant son couteau derrière la tête du fémur, il détache les chairs qu'il s'insèrent au grand trochanter, et termine par une section transversale qui réunit en arrière les deux bords de la base du lambeau.

b. *Désarticulation du genou.* Cette opération a été faite pour la première fois par Fabric de Hilden en 1581. Depuis, Hoin, J.-L. Petit, Brasdor, Blandin et Velpeau l'ont pratiquée plusieurs fois avec succès, suivant divers procédés se rattachant tous aux trois méthodes circulaire, elliptique et à lambeaux. Nous décrivons ici le procédé de Velpeau, qui se rattache à la méthode circulaire. On incise la peau circulairement à trois ou quatre traverses de doigt au-dessous de la rotule, sans intéresser les muscles. En la disséquant pour la relever et la renverser en dehors, il faut avoir soin de conserver à sa face interne toute la couche cellulo-graisseuse qui la double naturellement. Les trois articulations sur lesquelles elle passe sont faciles à ouvrir, et l'on doit se borner à diviser leurs ligaments dorsaux. Cela fait, le couteau doit être porté sur le côté interne du pied, où l'on ouvre l'articulation du premier os du métatarse avec le deuxième, qui est un peu oblique de dedans en dehors et d'arrière en avant. Il ne reste plus à désarticuler que le second métatarse. Pour cela, la pointe du couteau, dont le tranchant est dirigé vers le bas, doit être inclinée en bas, dans l'espace qui sépare le premier cunéiforme du second os du métatarse, et, abaissant ensuite le manche de l'instrument, on coupe le ligament très-fort qui unit ces deux os. Dès lors tout devient facile. L'instrument, porté à la face dorsale de l'articulation l'entrouvert; la partie à demi détachée du pied est abaissée; les ligaments interarticulaires sont coupés, et le couteau se place enfin transversalement au-dessous des extrémités postérieures des os du métatarse. Porté alors en avant, en rasant ces os, il fait un lambeau inférieur plus long en dedans qu'en dehors et propre à être relevé sur les surfaces cartilagineuses des os de la seconde rangée du tarse.

c. *Désarticulation totale du pied.* Cette opération, indiquée vaguement par Hippocrate, F. de Hilden et Sculiet, a été pratiquée avec succès par Brasdor, Couper, Sabatier, Velpeau, Lisfranc, Nélaton, Maisonneuve, Malgaigne, etc. Nous ne décrivons ici que le procédé de Velpeau. Deux incisions en demi-lune, passant l'une sur le cou-de-pied, l'autre au-dessus du talon, à 12 ou 15 lignes en avant et en arrière de l'articulation, se réunissent pour former une autre demi-lune de chaque côté, à 1 pouce environ au-dessous des malléoles, en constituent le premier temps. Après avoir fait retirer la peau, on divise les tendons extenseurs des orteils de dedans en dehors, le jambier antérieur, des muscles flicisseurs du métatarse, le tendon d'Achille, les ligaments latéraux externes, latéral interne, antérieur, postérieur, le plus près possible de l'articulation. Des ligaments de la capsule articulaire sont aussi coupés, et le pied est séparé sans effort de la mortaise péronéo-tibiale et enlevé avec le reste du pied. Les moyens hémostatiques appliqués, on rapproche les lèvres de la plaie d'avant en arrière, afin que ses angles renferment les points malléolaires. Pour atteindre ce but, on incise les téguments à quelque distance et non tout auprès des malléoles et des écharcures articulaires.

d. *Désarticulations partielles du pied.* a. *Désarticulation médio-tarsienne.* Pratiquée au moyen âge par plusieurs chirurgiens, négligée ensuite, cette opération fut remise en honneur par Chopart et plus tard par M. Sedillot, l'éminent chirurgien de Strasbourg. Voici comment procéda ce dernier. « Lorsque l'opère sur le pied droit, dit l'auteur, le malade étant couché ou assis, la jambe fléchie sur la cuisse, je reconnais l'articulation d'après la position des malléoles et des saillies du scaphoïde et de l'extrémité postérieure du cinquième métatarse. Embrassant alors de la main gauche le pied à sa surface dorsale, au niveau des os métatarsiens, j'en place le talon sur le bord d'une table, afin d'avoir un point d'appui convenable et résistant pour tendre les ligaments et éloigner l'une de l'autre les surfaces articulaires, dès que leurs liens fibreux seront divisés. De main droite, armée d'un petit couteau à amputation, je pratique une première incision transversale qui, commençant à quelques lignes en avant de l'articulation calcaneo-cuboïdienne, vient se terminer sur le milieu de la face dorsale du pied, et en dehors, par conséquent, du tendon du muscle jambier antérieur. De ce point, je fais partir une seconde incision oblique d'arrière en avant et de dehors en dedans, qui contourne le côté interne de l'articulation métatarso-phalangienne du gros orteil, et est ramené d'avant en arrière, de dedans en dehors et de haut en bas, sur la face plantaire du pied, au point de départ de la première incision, à laquelle on la réunit. Je dissèque le lambeau interne jusqu'à la cavité du scaphoïde, sur lequel je me guide pour ouvrir l'articulation médio-tarsienne; puis je coupe le ligament interosseux, et, glissant le couteau entre les surfaces osseuses,

je ferme l'opération en divisant les chairs profondes au niveau de l'incision plantaire. »

2. *Désarticulation tarso-métatarsienne.* On fait remonter l'origine de cette opération jusqu'en 1720. Ce qu'il y a de certain, c'est que Percy, en 1789, et Hoy, en 1799, l'ont pratiquée. Elle a été décrite en 1815 par Villermé et par Lisfranc, qui seul en a établi les règles. Voici la description du procédé de ce dernier (supposons que l'on opère sur le pied droit). Le côté interne et le côté externe de la ligne articulaire qui nous occupe étant reconnus, le chirurgien y place le pouce et l'indicateur de la main gauche, de manière à embrasser avec cette main la face plantaire du pied. Alors une incision est faite à la face dorsale du membre, à un demi-pouce en avant des articulations. Les téguments s'étant rétractés, on divise les tendons des muscles extenseurs des orteils et du muscle pédiot. Alors le couteau, qui doit être petit, solide et bien acéré, est porté derrière l'extrémité tarsienne du cinquième os du métatarse, et sa pointe est promenée de dehors en dedans et un peu d'arrière en avant jusqu'au second métatarse, où elle s'arrête. Les trois articulations sur lesquelles elle passe sont faciles à ouvrir, et l'on doit se borner à diviser leurs ligaments dorsaux. Cela fait, le couteau doit être porté sur le côté interne du pied, où l'on ouvre l'articulation du premier os du métatarse avec le deuxième, qui est un peu oblique de dedans en dehors et d'arrière en avant. Il ne reste plus à désarticuler que le second métatarse. Pour cela, la pointe du couteau, dont le tranchant est dirigé vers le bas, doit être inclinée en bas, dans l'espace qui sépare le premier cunéiforme du second os du métatarse, et, abaissant ensuite le manche de l'instrument, on coupe le ligament très-fort qui unit ces deux os. Dès lors tout devient facile. L'instrument, porté à la face dorsale de l'articulation l'entrouvert; la partie à demi détachée du pied est abaissée; les ligaments interarticulaires sont coupés, et le couteau se place enfin transversalement au-dessous des extrémités postérieures des os du métatarse. Porté alors en avant, en rasant ces os, il fait un lambeau inférieur plus long en dedans qu'en dehors et propre à être relevé sur les surfaces cartilagineuses des os de la seconde rangée du tarse.

3. *Désarticulation des métatarsiens.* Cette opération est aujourd'hui de plus en plus abandonnée; elle n'est indiquée que lorsqu'il y a mutilation du pied, et dans ce cas les chairs meurtries s'opposent à ce que l'on applique pour les fongues les opérations ordinaires faites à l'amphithéâtre sur le cadavre.

4. *Désarticulation des orteils.* Elle se pratique comme la désarticulation des doigts, par la méthode ovalaire pour un seul orteil, par les méthodes à deux lambeaux, supérieur et inférieur pour les quatre autres.

DÉSARTICULÉ, ÉE (dé-zar-ti-ku-lé) part. passé du v. Désarticuler. Dont les parties articulées ont été séparées : Os DÉSARTICULÉS. L'émur DÉSARTICULÉ.

DÉSARTICULER v. a. ou tr. (dé-zar-ti-ku-lé — du préf. dés, et de articuler). Chir. Amputer dans l'articulation : DÉSARTICULER le fémur, l'épaule, l'avant-bras.

— Ant. Séparer les uns des autres les os d'un squelette.

Se désarticuler v. pr. Être désarticulé; sortir de l'articulation : Il n'est pas rare qu'un effet d'une simple chute, un os se DÉSARTICULE.

— Désarticuler à soi : SE DÉSARTICULER le bras en tombant.

DÉSASPIRÉ, ÉE (dé-zas-pi-ré) part. passé du v. Désaspirer. Dont on a détruit l'aspiration de : Quel inconvénient y aurait-il à désaspirer certains mots, dès qu'il n'en résulte pas d'équivoque? (Ragon.)

DÉSASSAISONNÉ, ÉE (dé-zas-sé-zo-né) part. passé du v. Désassaisonner. Dont on a désassaisonner : Mets DÉSASSAISONNÉS.

DÉSASSAISONNER v. a. ou tr. (dé-zas-sé-zo-né — du préf. dés, et de assaisonner). Oter l'assaisonnement de : DÉSASSAISONNER une viande.

DÉSASSEMBLAGE s. m. (dé-zas-san-bla-jé — rad. désemblé). Action de désemblé; état de ce qui est désemblé. On dit quelquefois DÉSSEMBLEMENT.

DÉSASSEMBLÉ, ÉE (dé-zas-san-blé) part. passé du v. Désassembler. Qui n'est plus asssemblé : Harpe DÉSASSEMBLÉE. Planches DÉSASSEMBLÉES.

DÉSASSEMBLER v. a. ou tr. (dé-zas-san-blé — du préf. dés, et de assembler). Dém. ou déjoindre, rompre un assemblage de : DÉSASSEMBLER des madriers. DÉSASSEMBLER les planches d'une cloison.

Fig. Diviser, désunir : Le gouvernement a désassemblé tout en s'efforçant de désassembler les pièces, à se désassembler les parties : La grandeur de Charles V n'était qu'un composé de plusieurs hasards, et qui désassemblerait toutes les pièces dont elle était

formée nous le ferait voir bien clairement. (Fonten.)

Se désassembler v. pr. Être désassemblé; s'écarter, se disjoindre : La chaleur a fait se désassembler les panneaux de cette porte.

DÉSASSIÉGÉ, ÉE (dé-zas-sié-jé) part. passé du v. Désassiéger. Dont on a levé le siège : Ville, place DÉSASSIÉGÉE.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assiéger). Prendre un siège après le v. Désassiéger. Qui n'est plus associé : Négociants DÉSASSIÉS. DÉSASSIÉS d'un sens, se semblent, insolidaire envers tous, le commerçant est contre tous les faits, toutes les opinions, tous les partis. (Proudh.)

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous désassiégers. Rompre, dissocier l'association de : L'intérêt avait associé ces deux hommes; c'est l'intérêt aussi qui les a désassiés.

DÉSASSIÉGER v. a. ou tr. (dé-zas-sié-jé — du préf. dés, et de assister). Prendre deux à la suite aux deux premiers. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : Nous désassiégers, que vous

DÉSASTREUSEMENT adv. (dé-za-streuzé-man — rad. désastreux.) D'une façon désastreuse : La bataille finit désastreusement pour nous.

— Fam. D'une façon tout à fait malheureuse : Un opéra désastreusement exécuté.

DÉSASTREUX, EUSE adj. (dé-za-streux, eu-ze — rad. désastre.) Qui cause des désastres ; qui est très-funeste : Bataille désastreuse. Temps désastreux. O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un coup de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! (Boss.) Le monde infus d'une façon désastreuse sur l'existence de la femme. (M<sup>me</sup> Romieu.) L'innocence absolue, si elle était possible, aurait sur l'orgueilisme les effets les plus désastreux. (A. Riou.) Tout individu qui s'alimenterait exclusivement de pain ne tarderait pas à ressentir les désastreux effets de l'alimentation insuffisante. (L. Crayvelhier.) Le style de Tacite était propre à peindre les âmes noires et les temps désastreux. (J. Joubert.) L'indignité de gloire, pour un peuple qui se respecte, est plus désastreuse que les calamités. (Vauvenargues.) Craignez les Grecs, craignez leurs présents désastreux.

DEILLE.

À qui il arrive un désastre, en parlant des personnes : Tout le monde fut satisfait, à la réserve du désastreux Ragotin. (Scarron.)

— Fam. Extrêmement regrettable : Nous eûmes la désastreuse idée de lui parler de ses vers.

— Antonymes. Avantageux, favorable, heureux, propice, salutaire.

DÉSATELLER v. a. ou tr. (dé-za-ti-llé, il ml.). Argot. Châtrer.

Désatte (Lb), livre sacré de l'antique religion sabéenne en Perse. On sait que deux religions se partagèrent la Perse ancienne : le sabéisme ou culte des astres, et le magisme ou culte du feu. Le magisme, qui n'est qu'un rameau du sabéisme, avait pour auteur et prophète Zoroastre ; le livre saint de cette secte est le Zend-Avesta ; le Désatte serait le livre saint du sabéisme. Malheureusement, et malgré l'affirmation de Moulva-Firouz, qui au commencement de ce siècle en donna une traduction en persan moderne, l'authenticité en est beaucoup moins incontestable que celle du Zend-Avesta. Ce livre, suivant Moulva-Firouz, aurait été écrit dans une langue unique, mystérieuse, sans rapport avec les autres langues, et traduit avec l'aide de la inspiration divine en langue ordinaire par le roi Sasan V, vers le vi<sup>e</sup> siècle de notre ère ; mais des allusions à la conquête de la Perse par les Arabes, à l'invasion des Turcs, à la corruption de la doctrine de Mahomet, démontrent clairement que les derniers livres au moins du Désatte ont été écrits vers le x<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. Quant à cette langue mystérieuse et sacrée, des orientalistes habiles, Erskine en Angleterre, Sylvestre de Sacy en France, n'y ont vu qu'une création artificielle et une imposture sacerdotale. Mais il n'en est pas moins intéressant d'étudier dans ce livre, à quelque date qu'il faille placer sa naissance, les doctrines sabéennes. Le Désatte est la collection des révélations faites par Dieu à quinze prophètes ; le premier est Mah-Abad, le troisième Zoroastre, le dernier Sasan V. C'est le 1<sup>er</sup> livre, celui de Mah-Abad, qui contient toute la théologie et la cosmologie sabéenne. Dans ce livre, Dieu, qui porte plusieurs noms, suivant ses divers attributs, est un être parfait et incompréhensible par son essence, car lui seul peut se connaître. Par un effet de sa pure bonté, il a créé une substance libre, exempte de tout lien, de toute matière, de toute forme, de tout temps, Bahman, chef de anges. De Bahman sont nés les intelligences, les âmes et les corps qui animent chaque planète et chaque étoile fixe. Chaque astro est aussi un être vivant, intelligent et libre. Les astres contemplent le monde supérieur. La terre est ce qu'on appelle le monde sub lunaire. Dans ce monde sub lunaire vivent les hommes ; l'homme est donc d'une année d'excellence le rapproche des anges, et d'un corps par lequel il tient aux substances élémentaires. Il est libre de faire le bien et le mal, et de mériter le ciel ou l'enfer. Suivant qu'il aura plus ou moins mérité, il ira, après sa mort dans le monde supérieur, d'où il pourra contempler Dieu, ou restera dans le monde sub lunaire pour y vivre de la vie humaine, ou même de la vie des animaux. Les hommes qui ont mérité le ciel, n'ont pas toutes les étoiles sous leurs pieds ; ils ont associées pendant mille ans chacune. Alors c'est au tour d'une nouvelle étoile de gouverner seule, puis de gouverner avec l'aide de chacune des étoiles. Toutes les étoiles passent ainsi au pouvoir, d'abord seules, puis en compagnie d'une autre étoile. C'est lorsque toutes les étoiles ont gouverné

ainsi pendant des milliards d'années chacune, qu'une période cesse ; il ne reste alors de toute la génération humaine qu'un homme et une femme pour conserver l'espèce ; les derniers représentants de la première période étaient, suivant le Désatte, Mah-Abad et sa compagne, auxquels fut révélé la parole sacrée ; et la durée de cette première période ne peut être exprimée que par le chiffre 6 suivi de 23 zéros. Encore les années que représente ce nombre colossal sont-elles composées de jours dont chacun est égal à une révolution de Saturne, c'est-à-dire à trente de nos années. La contemplation du ciel et l'étude de l'astronomie avaient pu seules donner à ces peuples cette effrayante puissance d'imagination ; à côté de ce caractère tout persan, il en est d'autres qui nous ramènent à l'Inde, berceau commun de toutes les religions ; cet amour de la contemplation, ce bonheur de l'extase promis dans le Désatte à l'homme qui oublie son corps et son être dans l'adoration, tout cela vient du brûlant pays où l'homme s'élève dans la rêverie. Mais le sabéisme fait déjà à la liberté humaine, au mérite et au déshonneur une nouvelle Zoroastre élargie. L'homme de cette activité, il mettra au premier rang Ormuz et Ahrimane, la lutte du bien et du mal ; la Grèce viendra ensuite glorifier l'effort héroïque d'Hercule ; le dogme de la foi fait à son tour sa place à l'homme de ce jour en jour. L'histoire de la civilisation est celle de la lutte humaine et de l'activité personnelle.

DÉSATELLÉ, ÉE (dé-za-té-lé) part. passé du v. Désateller. Qui n'est plus attelé : Cheval désatéllé.

DÉSATELLER v. a. ou tr. (dé-za-té-lé — du préf. privat. dés, et de atteler.) Syn. peu usité de DÉTELLER.

DÉSATTRISTÉ, ÉE (dé-za-tri-sté) part. passé du v. Désattrister. Qui n'est plus triste. Un enfant pleure ; donnez-lui un jouet, et le voilà désattristé.

DÉSATTRISTER v. a. ou tr. (dé-za-tri-sté — du préf. privat. dés, et de attrister.) Faire cesser la tristesse de : Désattrister un malade, c'est presque le guérir.

Se désattrister v. pr. Oublier son chagrin ; ne plus s'abandonner à la tristesse : Si vous ne cherchez pas à vous désattrister, vous tombez malade.

Laissez-lui le loisir de se désattrister.

MOÛRE.

DÉSABAÛGE s. m. (dé-zô-ba-je — rad. dés-auber.) Liturg. Cérémonie religieuse dans laquelle on élevait aux néophytes l'aube ou robe blanche dont ils avaient été revêtus à l'occasion de leur baptême et huit jours avant de le recevoir : Le désabaûge avait lieu ordinairement le dimanche après Pâques, qui s'appelle encore dimanche in albis. Repas qui, plus tard, se donnait le huitième jour après le baptême d'un nouveau-né.

DÉSABAÛR v. a. ou tr. (dé-zô-bé — du préf. privat. dés, et de auber.) Liturg. Élever l'aube, la robe blanche à un nouveau-né.

DÉSADRAIS (Charles-Erasmus GALLARD) né à Paris, ou à Fontaineur du Lyce des Arts, aujourd'hui Athénée des Arts. Desadrais était, avant la Révolution, officier du génie. Ses grandes connaissances en mathématiques l'avaient fait nommer secrétaire du bureau de construction des Arts et Métiers. Il fit connaissance du géomètre Borda, de Trouville, de Bougainville et de plusieurs autres savants auxquels il fut attaché jusqu'à sa mort.

Comme le bureau des Arts et Métiers ne donnait aucune publicité aux récompenses qu'il accordait, Desadrais y suppléa par la création du Lyce des Arts, établi au beau milieu du Palais-Royal, dans le cirque souterrain, au-dessous de l'emplacement qu'occupent actuellement la pièce de gazon du côté de la galerie d'Orléans et le grand bassin. Il dirigea lui-même son lycée, auquel le Directoire accorda un modique encouragement de 300,000 fr. en mandats.

Dégoûté des sciences par les injustices dont les hommes puissants de son époque l'abreuvent, découragé par l'indifférence générale et ruiné en 1798 par un incendie qui détruisit presque complètement son lycée, le malheureux Desadrais parvint, sous le Consulat, à se faire recevoir aux Invalides comme officier.

DÉSAGIERS (Marc-Antoine), compositeur français, né à Fréjus en 1758, mort à Paris en 1793. Passionné pour la musique, il apprit sans maître la science de la composition, se rendit à Paris en 1774, et publia, deux ans après, les traductions des *Réflexions sur le chant figuré* de Mancini. Cet ouvrage, qui le fit connaître, lui valut d'entrer en relations avec Gluck et Sacchini. Désagiers reçut les conseils de ces deux célèbres compositeurs. Il sut en profiter et débuta, en 1779, par une pièce en un acte, le *Petit Opéra*, représenté aux Italiens. A partir de cette époque, il composa un grand nombre de petits opéras pour les théâtres secondaires. Lorsque éclata la Révolution, Marc-Antoine Désagiers, un instant enthousiasmé des idées nouvelles, se joignit à ses petites entrées dans la société amoureuse. Mais, dès qu'il eut économisé une somme suffisante pour son passage, il revint en France (1797), et à peine de retour à Paris, il se livra avec ardeur au théâtre et à son genre favori, la chanson. Le vaudeville jouissait alors d'une grande vogue ; Moreau,

la *Prise de la Bastille* (1790). Sa musique a de la verve, de l'énergie, du naturel et de l'originalité. Quelques-uns des airs des *Deux sylvrides*, de *Florine*, et surtout la romance : *Daigne écouter l'amant fidèle et tendre*, dans les *Jumeaux de Bergame*, obtinrent un succès de vogue. Le style élevé de la messe de *Itaquem* qu'il composa pour les obsèques de Sacchini atteste la souplesse de son talent. Malheureusement Désagiers manquait de bonnes études musicales ; aussi son harmonie fourmille-t-elle d'incorrections. Parmi ses œuvres, nous citerons : *Florine*, opéra en deux actes, paroles d'Imbert, représenté au Théâtre-Italien en 1780 ; *Erizène* ou *L'Amour enfant*, pastorale, paroles de l'abbé Voisenon, jouée à l'Opéra (1780) ; les *Deux sylvrides*, opéra en un acte, paroles d'Imbert (Théâtre-Italien, 1781) ; les *Jumeaux de Bergame*, paroles de Florian (1782) ; *Amant travesti*, paroles de Dubrueil (1790) ; les *Tendes-sous*, en deux actes (1790) ; le *deûin malgré lui*, de Molière, arrangé en opéra-comique par le fils du musicien, le célèbre chansonnier, et dans lequel il fit entrer de la façon la plus plaisante l'air populaire *Ça ira* (1791), etc.

DÉSAGIERS (Auguste-Félix), littérateur et diplomate français, né à Fréjus en 1770, mort vers 1830. Fils aîné du précédent, il embrassa la carrière littéraire, composa quelques libretti, dont son père fit la musique, puis entra dans la diplomatie, et fut successivement secrétaire de légation à Rome (1791), grand et le verra, ambassadeur (1793) et consul général dans cette ville. Il conserva ce dernier poste pendant vingt ans. De retour en France, il reprit ses travaux littéraires. Auguste Désagiers ne fut qu'un auteur médiocre. Il a composé des opéras et des libretti d'un assez grand nombre d'opéras, dont plusieurs ne furent pas représentés. Parmi ceux qui méritent d'être conservés nous citerons : *Virginie*, tragédie lyrique en trois actes, M<sup>me</sup> de Beauharnois, qui obtint de Beaumarchais, qu'il réduisit à trois actes (1819).

DÉSAGIERS (Marc-Antoine-Madeleine), chansonnier et vaudevilliste, surnommé l'Anacréon français, né à Fréjus, le 17 novembre 1772, mort à Paris le 6 août 1837. Il était frère de son père étant venu se fixer à Paris en 1774, le jeune Désagiers fut placé au collège Mazarin, où il eut pour professeur de rhétorique le célèbre critique Geoffroy. Rion alors n'eût pu faire pressager l'humour nouveau et acélesiaistique de l'entra avec docilité au séminaire, mais, ne se sentant pas la vocation, il en sortit au bout de quelques semaines. A dix-neuf ans, le goût littéraire se révéla en lui, et il arrangea en opéra-comique le *Médée*, qui fut le début de son talent de musicien. Ce fut son premier succès (théâtre Feytaud, 1791).

La Révolution effraya le jeune poète ; douloureusement affecté par les événements qui se succédaient d'une manière si rapide, prévoyant des changements plus radicaux, enca, résolut de s'expatrier et fit choix de Saint-Domingue, où il avait une sœur mariée à un colon. C'était jour de malheur et courir de pires dangers. A peine avait-il débarqué que l'insurrection noire éclata. Il se fit un fusil, comme tous les résidents français, combattit pour la défense des biens coloniaux, fut fait prisonnier et faillit être fusillé. On fut tenté de le jeter dans un cachot ; il s'évada, et courut de nuit à travers les solitudes, les moines, les ravins ; il parvint à gagner le bord de la mer, où il eut la chance de trouver un navire anglais en partance pour les Etats-Unis. On le reçut à bord ; mais les souffrances, les fatigues qu'il avait subies altèrent sa santé ; une maladie d'un caractère grave se déclara, on crut autour de lui à la fièvre jaune et, de peur de la contagion, les matelots le débarquèrent sur la côte, près de New-York, pressés par le vent et sans ressources. Il serait infailliblement mort, s'il n'avait été recueilli par une femme charitable qui l'abrita chez elle et le guérit ; plus tard, il ne para jamais sans attendrissement de cette aventure. Elle lui inspira les seuls vers élégiaques qu'il ait composés.

A peine au printemps de sa vie, Appelé vers d'autres climats, Loin d'une famille chérie Un sort fatal guida mes pas. Pour me rendre de la terre étrangère, Ne fut qu'un cercle de douleurs, Et tout le feu de ma jeunesse S'éteignit bientôt dans les pleurs. . . .

Son heureux caractère, sa jeunesse, sa gaieté triomphèrent pourtant de ces épreuves ; il séjourna quelque temps à Philadelphie, vivait de leçons de français et avait réussi à se procurer et à lui donner des soins ses petites entrées dans la société amoureuse. Mais, dès qu'il eut économisé une somme suffisante pour son passage, il revint en France (1797), et à peine de retour à Paris, il se livra avec ardeur au théâtre et à son genre favori, la chanson. Le vaudeville jouissait alors d'une grande vogue ; Moreau,

Rochele, Rougemont, Francis, Servières, Chazet, Brazier, se disputaient les applaudissements. Désagiers débuta sur ce théâtre remarquable, au milieu de ce cercle de gens d'esprit, par son enjouement facile, sa gaieté pleine de franchise et de naturel. Dans ses nombreuses productions, soit qu'il écrivit une scène, soit qu'il tournât un couplet, nulle trace d'effort, de recherche ; l'idée plaisante, la saillie vive, le rapprochement ingénieux semblaient venir d'eux-mêmes. Le théâtre des Jeunes artistes, de la Montansier, les Troubadours, les Variétés et le Vaudeville jouèrent ses pièces avec beaucoup de succès : quelques-unes eurent plus de cent représentations, et ce chiffre fut plus que doublé en province. En même temps Désagiers composait et le plus souvent chantait lui-même à table, dans un cercle d'amis ou dans un salon, les chansons qu'il faisait jaillir d'une véritable veine gauloise et qui ont rendu son nom populaire. « Au mérite de composer supérieurement le couplet, dit M. Duvoicot, Désagiers joignait le talent non moins rare de chanter en perfection. » Raysonnément, notre chansonnier accepta. Tout se passa le plus cordialement du monde. Au dessert, Désagiers fut naturellement invité à payer son écot par une de ces chansons de tout le monde et de la France qu'il aimait à chanter, D'abord, il parut hésiter un peu ; puis, se levant tout à coup, il entonna le couplet suivant :

Décochons... Décochons... et, en même temps, il portait ses regards sur les convives. Ceux-ci, croyant à une mystification, à des personnalités blessantes, commencèrent à regarder le chansonnier d'un air qui n'avait rien de rassurant. Mais Désagiers ramena le calme dans les esprits et le sourire sur les lèvres en disant : « Je suis en achevant d'une voix retentissante et joyeuse le premier vers du couplet :

Décochons les traits de la satire... Ce furent alors des trépignements de joie, des applaudissements à faire craquer les murs de Jéricho. Peu s'en fallut que les convives ne portassent le malin chansonnier en triomphe.

Les commensaux ordinaires de Désagiers étaient les deux Ségur, Dupaty, Flis, Radelet, Maurice Séguier, Brazier, etc. Ce fut souvent en collaboration avec un d'eux qu'il composa ses vaudevilles. Il en fit plus d'une centaine, mais la plupart étaient des pièces de circonstance ou de simples parades ; elles ont amusé tout Paris dans leur primeur, mais l'éloignement leur a fait perdre beaucoup de leur mérite, qui consistait surtout dans l'a-propos et l'actualité ; quelques-unes seulement sont restées : le *Diner de Madelon*, qui n'est qu'un conte ; *Rien qu'une*, dialogue et mise en scène ; *Monsieur Dumoi*, la *Chatte merveilleuse*, les *Petites Danaïdes*, *Je fais mes farces*, *Monsieur Vou-tour*, *Monsieur Sans-gêne*, autant de chefs-d'œuvre de gaieté et de bouffonnement sans prétention. Quelques petites comédies d'un ordre supérieur, *l'Hotel garni*, joué au Théâtre-Français et écrit en collaboration avec Gentil ; le *Mari triqué*, en trois actes et en vers, joué au théâtre Louvois, puis à l'Odéon ; *l'avis au public*, opéra-comique ; *l'Homme aux précautions*, cinq actes en vers, quoique plus soigné de facture et de style, aurait peut-être moins de succès aujourd'hui. Mais le vers et la gloire de Désagiers est dans ses chansons, que Béranger même n'a pas fait oublier.

« Les chansons de Désagiers, a dit son biographe M. Merle, sont plus spirituelles et aussi correctes que celles de l'anarche ; plus décentes et plus gracieuses que celles de Collé, aussi gracieuses et plus fortes d'idées que celles de l'Avart. Quelques-unes sont, par leurs développements, de petits poèmes ; un grand nombre ont le mérite d'offrir une peinture piquante et malve des mœurs et des ridicules de toutes les classes de la société ; il en est quelques-unes que l'on peut comparer pour la verve et la philosophie à certaines odes d'Horace, et, pour l'insouciance épique, aux meilleures stances de Chaulieu. *Verses encore, Marie épiciurienne, la Manière de vivre cent ans, Ma fortune est faite, Quand on est mort c'est pour longtemps, Vient les grisettes, Paris à cinq heures du matin, Pierre et Pierrette*, sont des tableaux qui désarment le cœur par leur exagération et qui pourraient être placés à côté de ce que nous possédons de plus agréable dans le genre, si riche en France, de la poésie légère. » A côté des chansons citées par Merle, nous citerons les *Tableaux du jour et de la nuit, le Palais-Royal, les Plaisirs du dimanche, le Pâtier de café, le Carnaval*, qui méritent les mêmes éloges et sont autant de scènes parisiennes prises sur le vif et croquées comme par le crayon de Gavarni. L'art d'amuser le refrain ou de redire un proverbe, de présenter une idée ingénieuse et plaisante sous toutes ses faces, n'a jamais été poussé plus loin que dans *Tout ce qui lui n'est pas or, Faute d'un moine, Pierre et Pierrette au grand vent, la Moutarde après l'ail, le Petit d'homme, le refrain de la Cheminée*, etc. Les moins bonnes de ses chansons sont peut-être ces sortes de parades, dont il n'était pas l'inventeur, mais dont il abusait, et dans lesquelles un piètre rimeur se livrait à la pièce en vogue. C'est ce qui s'appelle, dans l'œuvre de Désagiers, la série des *Cadet Buteux* ; il fait raconter, sou-

vent trop longuement, à ce personnage, la *Vestale*, le *Vampire*, les *Deux genres*, *Psyché*, et même une de ses propres œuvres, les *Danaïdes*, accommodées en pots-pourri. Une seule de ses chansons de genre, *Monsieur et Madame Denis*, restée si populaire, vaudra toujours plus que toutes ces farces.

On a reproché à Désagiers des pensées triviales et des peintures trop vulgaires. Recherche bien lourde à propos de choses si légères ! Faut-il donc que la chanson soit un cours de diction, un modèle de réserve ? ou qu'elle se tienne dans la franchise et la gaieté facile, si on les reproche au chansonnier ? Du moins celui-ci n'a-t-il jamais blessé personne ; sa rime est gauloise, quelquefois maligne, jamais méchante. Son épigramme n'est qu'une fine pointe de raillerie qui chatouille plus qu'elle ne blesse. Contentons-nous d'un seul exemple. Désagiers, nous ne savons plus à quel sujet, avait mérité la reconnaissance du nombreux corps des charcutiers : ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de le prier d'honneur de sa présence le repas annuel dans lequel ils retremperent leurs sottises de confraternité. Notre chansonnier accepta. Tout se passa le plus cordialement du monde. Au dessert, Désagiers fut naturellement invité à payer son écot par une de ces chansons de tout le monde et de la France qu'il aimait à chanter, D'abord, il parut hésiter un peu ; puis, se levant tout à coup, il entonna le couplet suivant :

Décochons... Décochons... et, en même temps, il portait ses regards sur les convives. Ceux-ci, croyant à une mystification, à des personnalités blessantes, commencèrent à regarder le chansonnier d'un air qui n'avait rien de rassurant. Mais Désagiers ramena le calme dans les esprits et le sourire sur les lèvres en disant : « Je suis en achevant d'une voix retentissante et joyeuse le premier vers du couplet :

Décochons les traits de la satire... Ce furent alors des trépignements de joie, des applaudissements à faire craquer les murs de Jéricho. Peu s'en fallut que les convives ne portassent le malin chansonnier en triomphe.

Les commensaux ordinaires de Désagiers étaient les deux Ségur, Dupaty, Flis, Radelet, Maurice Séguier, Brazier, etc. Ce fut souvent en collaboration avec un d'eux qu'il composa ses vaudevilles. Il en fit plus d'une centaine, mais la plupart étaient des pièces de circonstance ou de simples parades ; elles ont amusé tout Paris dans leur primeur, mais l'éloignement leur a fait perdre beaucoup de leur mérite, qui consistait surtout dans l'a-propos et l'actualité ; quelques-unes seulement sont restées : le *Diner de Madelon*, qui n'est qu'un conte ; *Rien qu'une*, dialogue et mise en scène ; *Monsieur Dumoi*, la *Chatte merveilleuse*, les *Petites Danaïdes*, *Je fais mes farces*, *Monsieur Vou-tour*, *Monsieur Sans-gêne*, autant de chefs-d'œuvre de gaieté et de bouffonnement sans prétention. Quelques petites comédies d'un ordre supérieur, *l'Hotel garni*, joué au Théâtre-Français et écrit en collaboration avec Gentil ; le *Mari triqué*, en trois actes et en vers, joué au théâtre Louvois, puis à l'Odéon ; *l'avis au public*, opéra-comique ; *l'Homme aux précautions*, cinq actes en vers, quoique plus soigné de facture et de style, aurait peut-être moins de succès aujourd'hui. Mais le vers et la gloire de Désagiers est dans ses chansons, que Béranger même n'a pas fait oublier.

« Les chansons de Désagiers, a dit son biographe M. Merle, sont plus spirituelles et aussi correctes que celles de l'anarche ; plus décentes et plus gracieuses que celles de Collé, aussi gracieuses et plus fortes d'idées que celles de l'Avart. Quelques-unes sont, par leurs développements, de petits poèmes ; un grand nombre ont le mérite d'offrir une peinture piquante et malve des mœurs et des ridicules de toutes les classes de la société ; il en est quelques-unes que l'on peut comparer pour la verve et la philosophie à certaines odes d'Horace, et, pour l'insouciance épique, aux meilleures stances de Chaulieu. *Verses encore, Marie épiciurienne, la Manière de vivre cent ans, Ma fortune est faite, Quand on est mort c'est pour longtemps, Vient les grisettes, Paris à cinq heures du matin, Pierre et Pierrette*, sont des tableaux qui désarment le cœur par leur exagération et qui pourraient être placés à côté de ce que nous possédons de plus agréable dans le genre, si riche en France, de la poésie légère. » A côté des chansons citées par Merle, nous citerons les *Tableaux du jour et de la nuit, le Palais-Royal, les Plaisirs du dimanche, le Pâtier de café, le Carnaval*, qui méritent les mêmes éloges et sont autant de scènes parisiennes prises sur le vif et croquées comme par le crayon de Gavarni. L'art d'amuser le refrain ou de redire un proverbe, de présenter une idée ingénieuse et plaisante sous toutes ses faces, n'a jamais été poussé plus loin que dans *Tout ce qui lui n'est pas or, Faute d'un moine, Pierre et Pierrette au grand vent, la Moutarde après l'ail, le Petit d'homme, le refrain de la Cheminée*, etc. Les moins bonnes de ses chansons sont peut-être ces sortes de parades, dont il n'était pas l'inventeur, mais dont il abusait, et dans lesquelles un piètre rimeur se livrait à la pièce en vogue. C'est ce qui s'appelle, dans l'œuvre de Désagiers, la série des *Cadet Buteux* ; il fait raconter, sou-

vent trop longuement, à ce personnage, la *Vestale*, le *Vampire*, les *Deux genres*, *Psyché*, et même une de ses propres œuvres, les *Danaïdes*, accommodées en pots-pourri. Une seule de ses chansons de genre, *Monsieur et Madame Denis*, restée si populaire, vaudra toujours plus que toutes ces farces.

On a reproché à Désagiers des pensées triviales et des peintures trop vulgaires. Recherche bien lourde à propos de choses si légères ! Faut-il donc que la chanson soit un cours de diction, un modèle de réserve ? ou qu'elle se tienne dans la franchise et la gaieté facile, si on les reproche au chansonnier ? Du moins celui-ci n'a-t-il jamais blessé personne ; sa rime est gauloise, quelquefois maligne, jamais méchante. Son épigramme n'est qu'une fine pointe de raillerie qui chatouille plus qu'elle ne blesse. Contentons-nous d'un seul exemple. Désagiers, nous ne savons plus à quel sujet, avait mérité la reconnaissance du nombreux corps des charcutiers : ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de le prier d'honneur de sa présence le repas annuel dans lequel ils retremperent leurs sottises de confraternité. Notre chansonnier accepta. Tout se passa le plus cordialement du monde. Au dessert, Désagiers fut naturellement invité à payer son écot par une de ces chansons de tout le monde et de la France qu'il aimait à chanter, D'abord, il parut hésiter un peu ; puis, se levant tout à coup, il entonna le couplet suivant :

Décochons... Décochons... et, en même temps, il portait ses regards sur les convives. Ceux-ci, croyant à une mystification, à des personnalités blessantes, commencèrent à regarder le chansonnier d'un air qui n'avait rien de rassurant. Mais Désagiers ramena le calme dans les esprits et le sourire sur les lèvres en disant : « Je suis en achevant d'une voix retentissante et joyeuse le premier vers du couplet :

Décochons les traits de la satire... Ce furent alors des trépignements de joie, des applaudissements à faire craquer les murs de Jéricho. Peu s'en fallut que les convives ne portassent le malin chansonnier en triomphe.

Les commensaux ordinaires de Désagiers étaient les deux Ségur, Dupaty, Flis, Radelet, Maurice Séguier, Brazier, etc. Ce fut souvent en collaboration avec un d'eux qu'il composa ses vaudevilles. Il en fit plus d'une centaine, mais la plupart étaient des pièces de circonstance ou de simples parades ; elles ont amusé tout Paris dans leur primeur, mais l'éloignement leur a fait perdre beaucoup de leur mérite, qui consistait surtout dans l'a-propos et l'actualité ; quelques-unes seulement sont restées : le *Diner de Madelon*, qui n'est qu'un conte ; *Rien qu'une*, dialogue et mise en scène ; *Monsieur Dumoi*, la *Chatte merveilleuse*, les *Petites Danaïdes*, *Je fais mes farces*, *Monsieur Vou-tour*, *Monsieur Sans-gêne*, autant de chefs-d'œuvre de gaieté et de bouffonnement sans prétention. Quelques petites comédies d'un ordre supérieur, *l'Hotel garni*, joué au Théâtre-Français et écrit en collaboration avec Gentil ; le *Mari triqué*, en trois actes et en vers, joué au théâtre Louvois, puis à l'Odéon ; *l'avis au public*, opéra-comique ; *l'Homme aux précautions*, cinq actes en vers, quoique plus soigné de facture et de style, aurait peut-être moins de succès aujourd'hui. Mais le vers et la gloire de Désagiers est dans ses chansons, que Béranger même n'a pas fait oublier.

« Les chansons de Désagiers, a dit son biographe M. Merle, sont plus spirituelles et aussi correctes que celles de l'anarche ; plus décentes et plus gracieuses que celles de Collé, aussi gracieuses et plus fortes d'idées que celles de l'Avart. Quelques-unes sont, par leurs développements, de petits poèmes ; un grand nombre ont le mérite d'offrir une peinture piquante et malve des mœurs et des ridicules de toutes les classes de la société ; il en est quelques-unes que l'on peut comparer pour la verve et la philosophie à certaines odes d'Horace, et, pour l'insouciance épique, aux meilleures stances de Chaulieu. *Verses encore, Marie épiciurienne, la Manière de vivre cent ans, Ma fortune est faite, Quand on est mort c'est pour longtemps, Vient les grisettes, Paris à cinq heures du matin, Pierre et Pierrette*, sont des tableaux qui désarment le cœur par leur exagération et qui pourraient être placés à côté de ce que nous possédons de plus agréable dans le genre, si riche en France, de la poésie légère. » A côté des chansons citées par Merle, nous citerons les *Tableaux du jour et de la nuit, le Palais-Royal, les Plaisirs du dimanche, le Pâtier de café, le Carnaval*, qui méritent les mêmes éloges et sont autant de scènes parisiennes prises sur le vif et croquées comme par le crayon de Gavarni. L'art d'amuser le refrain ou de redire un proverbe, de présenter une idée ingénieuse et plaisante sous toutes ses faces, n'a jamais été poussé plus loin que dans *Tout ce qui lui n'est pas or, Faute d'un moine, Pierre et Pierrette au grand vent, la Moutarde après l'ail, le Petit d'homme, le refrain de la Cheminée*, etc. Les moins bonnes de ses chansons sont peut-être ces sortes de parades, dont il n'était pas l'inventeur, mais dont il abusait, et dans lesquelles un piètre rimeur se livrait à la pièce en vogue. C'est ce qui s'appelle, dans l'œuvre de Désagiers, la série des *Cadet Buteux* ; il fait raconter, sou-

vent trop longuement, à ce personnage, la *Vestale*, le *Vampire*, les *Deux genres*, *Psyché*, et même une de ses propres œuvres, les *Danaïdes*, accommodées en pots-pourri. Une seule de ses chansons de genre, *Monsieur et Madame Denis*, restée si populaire, vaudra toujours plus que toutes ces farces.

On a reproché à Désagiers des pensées triviales et des peintures trop vulgaires. Recherche bien lourde à propos de choses si légères ! Faut-il donc que la chanson soit un cours de diction, un modèle de réserve ? ou qu'elle se tienne dans la franchise et la gaieté facile, si on les reproche au chansonnier ? Du moins celui-ci n'a-t-il jamais blessé personne ; sa rime est gauloise, quelquefois maligne, jamais méchante. Son épigramme n'est qu'une fine pointe de raillerie qui chatouille plus qu'elle ne blesse. Contentons-nous d'un seul exemple. Désagiers, nous ne savons plus à quel sujet, avait mérité la reconnaissance du nombreux corps des charcutiers : ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de le prier d'honneur de sa présence le repas annuel dans lequel ils retremperent leurs sottises de confraternité. Notre chansonnier accepta. Tout se passa le plus cordialement du monde. Au dessert, Désagiers fut naturellement invité à payer son écot par une de ces chansons de tout le monde et de la France qu'il aimait à chanter, D'abord, il parut hésiter un peu ; puis, se levant tout à coup, il entonna le couplet suivant :

Décochons... Décochons... et, en même temps, il portait ses regards sur les convives. Ceux-ci, croyant à une mystification, à des personnalités blessantes, commencèrent à regarder le chansonnier d'un air qui n'avait rien de rassurant. Mais Désagiers ramena le calme dans les esprits et le sourire sur les lèvres en disant : « Je suis en achevant d'une voix retentissante et joyeuse le premier vers du couplet :

Décochons les traits de la satire... Ce furent alors des trépignements de joie, des applaudissements à faire craquer les murs de Jéricho. Peu s'en fallut que les convives ne portassent le malin chansonnier en triomphe.

Les commensaux ordinaires de Désagiers étaient les deux Ségur, Dupaty, Flis, Radelet, Maurice Séguier, Brazier, etc. Ce fut souvent en collaboration avec un d'eux qu'il composa ses vaudevilles. Il en fit plus d'une centaine, mais la plupart étaient des pièces de circonstance ou de simples parades ; elles ont amusé tout Paris dans leur primeur, mais l'éloignement leur a fait perdre beaucoup de leur mérite, qui consistait surtout dans l'a-propos et l'actualité ; quelques-unes seulement sont restées : le *Diner de Madelon*, qui n'est qu'un conte ; *Rien qu'une*, dialogue et mise en scène ; *Monsieur Dumoi*, la *Chatte merveilleuse*, les *Petites Danaïdes*, *Je fais mes farces*, *Monsieur Vou-tour*, *Monsieur Sans-gêne*, autant de chefs-d'œuvre de gaieté et de bouffonnement sans prétention. Quelques petites comédies d'un ordre supérieur, *l'Hotel garni*, joué au Théâtre-Français et écrit en collaboration avec Gentil ; le *Mari triqué*, en trois actes et en vers, joué au théâtre Louvois, puis à l'Odéon ; *l'avis au public*, opéra-comique ; *l'Homme aux précautions*, cinq actes en vers, quoique plus soigné de facture et de style, aurait peut-être moins de succès aujourd'hui. Mais le vers et la gloire de Désagiers est dans ses chansons, que Béranger même n'a pas fait oublier.

« Les chansons de Désagiers, a dit son biographe M. Merle, sont plus spirituelles et aussi correctes que celles de l'anarche ; plus décentes et plus gracieuses que celles de Collé, aussi gracieuses et plus fortes d'idées que celles de l'Avart. Quelques-unes sont, par leurs développements, de petits poèmes ; un grand nombre ont le mérite d'offrir une peinture piquante et malve des mœurs et des ridicules de toutes les classes de la société ; il en est quelques-unes que l'on peut comparer pour la verve et la philosophie à certaines odes d'Horace, et, pour l'insouciance épique, aux meilleures stances de Chaulieu. *Verses encore, Marie épiciurienne, la Manière de vivre cent ans, Ma fortune est faite, Quand on est mort c'est pour longtemps, Vient les grisettes, Paris à cinq heures du matin, Pierre et Pierrette*, sont des tableaux qui désarment le cœur par leur exagération et qui pourraient être placés à côté de ce que nous possédons de plus agréable dans le genre, si riche en France, de la poésie légère. » A côté des chansons citées par Merle, nous citerons les *Tableaux du jour et de la nuit, le Palais-Royal, les Plaisirs du dimanche, le Pâtier de café, le Carnaval*, qui méritent les mêmes éloges et sont autant de scènes parisiennes prises sur le vif et croquées comme par le crayon de Gavarni. L'art d'amuser le refrain ou de redire un proverbe, de présenter une idée ingénieuse et plaisante sous toutes ses faces, n'a jamais été poussé plus loin que dans *Tout ce qui lui n'est pas or, Faute d'un moine, Pierre et Pierrette au grand vent, la Moutarde après l'ail, le Petit d'homme, le refrain de la Cheminée*, etc. Les moins bonnes de ses chansons sont peut-être ces sortes de parades, dont il n'était pas l'inventeur, mais dont il abusait, et dans lesquelles un piètre rimeur se livrait à la pièce en vogue. C'est ce qui s'appelle, dans l'œuvre de Désagiers, la série des *Cadet Buteux* ; il fait raconter, sou-

vent trop longuement, à ce personnage, la *Vestale*, le *Vampire*, les *Deux genres*, *Psyché*, et même une de ses propres œuvres, les *Danaïdes*, accommodées en pots-pourri. Une seule de ses chansons de genre, *Monsieur et Madame Denis*, restée si populaire, vaudra toujours plus que toutes ces farces.

On a reproché à Désagiers des pensées triviales et des peintures trop vulgaires. Recherche bien lourde à propos de choses si légères ! Faut-il donc que la chanson soit un cours de diction, un modèle de réserve ? ou qu'elle se tienne dans la franchise et la gaieté facile, si on les reproche au chansonnier ? Du moins celui-ci n'a-t-il jamais blessé personne ; sa rime est gauloise, quelquefois maligne, jamais méchante. Son épigramme n'est qu'une fine pointe de raillerie qui chatouille plus qu'elle ne blesse. Contentons-nous d'un seul exemple. Désagiers, nous ne savons plus à quel sujet, avait mérité la reconnaissance du nombreux corps des charcutiers : ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de le prier d'honneur de sa présence le repas annuel dans lequel ils retremperent leurs sottises de confraternité. Notre chansonnier accepta. Tout se passa le plus cordialement du monde. Au dessert, Désagiers fut naturellement invité à payer son écot par une de ces chansons de tout le monde et de la France qu'il aimait à chanter, D'abord, il parut hésiter un peu ; puis, se levant tout à coup, il entonna le couplet suivant :

Décochons... Décochons... et, en même temps, il portait ses regards sur les convives. Ceux-ci, croyant à une mystification, à des personnalités blessantes, commencèrent à regarder le chansonnier d'un air qui n'avait rien de rassurant. Mais Désagiers ramena le calme dans les esprits et le sourire sur les lèvres en disant : « Je suis en achevant d